



ArcelorMittal

# Communiqué de presse

## **L'offre entièrement en espèces d'ArcelorMittal visant la totalité de Baffinland procure de la certitude et de la transparence et demeure supérieure à l'offre partielle coercitive de Nunavut**

Toronto, le 6 janvier 2011 (15 :45 EST) / Luxembourg, le 6 Janvier (21 :45 CET) – ArcelorMittal a réaffirmé aujourd'hui que son offre entièrement en espèces visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Baffinland Iron Mines Corporation (« Baffinland ») et des bons de souscription visant l'achat d'actions de Baffinland en circulation qui ont été émis aux termes d'un acte de fiducie daté du 31 janvier 2007, procure de la certitude et de la transparence aux actionnaires et est supérieure à l'offre partielle coercitive de Nunavut Iron Ore Acquisition Inc. (« Nunavut »).

Cette réaffirmation fait suite à une entente de règlement intervenue entre Nunavut et le personnel de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), dont les principales modalités prévoient que Nunavut doit prolonger la date d'expiration de son offre pour au moins dix jours sans offrir les droits d'échange et les bons de souscription proposés précédemment par Nunavut ou modifier son offre afin de prévoir l'émission des droits d'échange tout en prolongeant également l'offre pour au moins dix jours. En aucune circonstance, Nunavut ne peut le 10 janvier 2011 prendre livraison de toute action déposée en réponse à son offre.

L'entente intervenue entre Nunavut et la CVMO permet à Nunavut d'éviter une audience publique en vue d'examiner le caractère adéquat de l'information communiquée et sa conformité aux lois sur les valeurs mobilières, de même que de courir le risque qu'une ordonnance d'interdiction d'opérations soit prononcée à l'égard de son offre.

« L'offre partielle de Nunavut était hautement conditionnelle et très discrétionnaire et continue de l'être, a déclaré Peter Kukielski, chargé de l'exploitation minière et membre de la Direction générale groupe d'ArcelorMittal. Nunavut n'offre aux actionnaires de Baffinland aucune certitude quant à ce qui est offert par Nunavut aux termes de son offre. L'offre partielle coercitive de Nunavut expose les actionnaires de Baffinland au risque de se retrouver avec des actions peu négociées en plus d'être soumise à d'autres risques de financement et d'exécution. Il est également important que les actionnaires de Baffinland comprennent que l'offre de Nunavut ne prévoit pas actuellement de droits d'échange ou de bons de souscription et qu'elle n'en prévoira pas tant que Nunavut ne modifiera pas son offre et que celle-ci ne sera pas prolongée, deux éventualités incertaines ».

Il a ajouté que les actions de Baffinland feraient l'objet d'une dilution supplémentaire aux termes de l'offre de Nunavut, en raison de l'émission proposée de bons de souscription, si elle était mise en oeuvre, et du fait que Nunavut recherche du financement pour mettre le projet en valeur.

Comme il a été communiqué par Baffinland plus tôt aujourd'hui, le coût en capital estimatif indiqué dans le cadre de l'étude de faisabilité du transport routier actuellement en voie d'être terminée devrait être supérieur aux estimations des analystes en recherche, ce qui crée encore plus d'incertitude quant au cours vraisemblable des actions de Baffinland dont il n'est pas pris livraison aux termes de l'offre partielle de Baffinland.

Du point de vue des actionnaires de Baffinland, l'offre d'ArcelorMittal visant la totalité des actions de Baffinland élimine toute incertitude quant au financement et aux coûts futurs du projet de Mary River, à la dilution attribuable au financement du projet et au cours futur des actions de Baffinland.

Les actionnaires de Baffinland font face à un choix clair : déposer leurs titres en réponse à l'offre entièrement en espèces d'ArcelorMittal de 1,40 \$ CA l'action visant la totalité des actions ordinaires avant 23 h 59 (heure de Toronto) le 10 janvier 2011 ou s'exposer au risque lié à l'incertitude de l'offre partielle coercitive de Nunavut.

Le conseil d'administration de Baffinland recommande aux actionnaires et aux porteurs de bons de souscription de 2007 d'accepter l'offre d'ArcelorMittal. Le plus important actionnaire de Baffinland, Resource Capital Funds, a déposé, en réponse à l'offre d'ArcelorMittal, la totalité de ses actions ordinaires et bons de souscription de 2007, qui représentent environ 22,5 % des actions ordinaires en circulation (après dilution). De plus, tous les administrateurs et membres de la direction de Baffinland ont déposé, en réponse à l'offre, la totalité des actions ordinaires et bons de souscription de 2007 qu'ils détiennent, soit une autre tranche d'environ 2,4 % des actions ordinaires en circulation (après dilution), et ce, aux termes des conventions de dépôt intervenues avec ArcelorMittal. En outre, au 29 décembre 2010, aucune autre condition relative aux approbations réglementaires ne reste à remplir aux termes de l'offre.

### **Personnes-ressources**

Agent d'information pour l'offre

Georgeson

Appel sans frais (Amérique du Nord) : 1-888-605-7641

Appel à frais virés (outre-mer) : 1-781-575-2168

Courriel : askus@georgeson.com

*Le présent document contient des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Ces informations incluent des projections et des estimations financières, notamment des pertes de valeur hors trésorerie, des dettes financières nettes et des dettes nettes par rapport au ratio de levier financier du BAIIA, des déclarations relatives à des projets, des objectifs et des anticipations relatives à des opérations, et des déclarations relatives aux performances futures en général. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. La direction d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis*

d'Amérique (la « SEC »), y compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 déposé auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumise à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

#### À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie, avec des entreprises dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. L'entreprise est un acteur de premier plan dans le domaine de la technologie et de la R&D et dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans plus de 20 pays sur quatre continents lui permet d'être présente sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le Développement durable, la Qualité et le Leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles elle opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement et des ressources finies. L'entreprise est consciente de ses responsabilités dans la lutte contre le changement climatique : ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur pour mettre au point des process de production sidérurgique en rupture et se consacre activement à la recherche et au développement de produits en acier qui contribuent à lutter contre le changement climatique.

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2009 font ressortir un chiffre d'affaires combiné de 65,1 milliards de dollars US, pour une production de 73,2 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 pour cent de la production mondiale d'acier.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées aux marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Bruxelles (MT), Luxembourg (MT) et aux bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.arcelormittal.com](http://www.arcelormittal.com).

ArcelorMittal – Relations Investisseurs Europe +352 4792 2652 Amériques +1 312 899 3569 Investisseurs individuels +352 4792 2434 SRI +44 203 214 2854 Obligataires / Entités de crédit +33 171 92 10 26	
<b>Contact information ArcelorMittal Corporate Communications</b> E-mail: <a href="mailto:press@arcelormittal.com">press@arcelormittal.com</a> Téléphone : +352 4792 5000	
<b>ArcelorMittal Corporate Communications</b> Giles Read (Directeur des Relations Média) +44 20 3214 2845 Arne Langner +352 4792 3120 Jean Lasar +352 4792 2359 Lynn Robbroeckx +44 20 3214 2991  Royaume-Uni Maitland Consultancy: Rebecca Mitchell / Martin Leeburn +44 20 7379 5151	